



Naissances:

- Enora Lanoë le 13 janvier 2011 au foyer de Jérémie Lanoë et Florie Chasles 19, rue du Clos des Poiriers.

Mariage:

- Philippe Chesneau et Sandrine Pouclet le 15 janvier 2011.

- Décès:

- M. Jacques BARATON, le 3 février 2011.



Bal de la St-Vincent

Cette soirée dansante qui a eu lieu le samedi 22 janvier 2010, salle polyvalente, a été un véritable succès. Les nouveaux roi & reine pour 2011 sont Sylvie et Pascal BLONDEAU. Les Dauphins pour 2012 sont Corinne et Philippe DE SOUSA.



Protection des abords du pont de la rue des Mailleries.

Les employés communaux ont sécurisé les abords du pont de la rue des Mailleries.



Run & Bike 2011 4^{ème} édition
Dimanche 13 Février 2011

Départ au Stade de Football de Charentilly
Course Découverte : 9 km Départ à 13h30
Course Sprint: 18 km Départ à 14h45

Organisé par la Section Triathlon du Club Athlétique SKF et l'Union Sportive de Charentilly.

Renseignements : 02.47.56.51.35 ou 06.33.22.33.98

Ou Blog : <http://runbikecaskftri.sportblog.fr>

- Programme
- 12h00 : Retrait des dossards 9 km
- 13h15 : Briefing course 9km
- 13h30 : Départ course 9km
- 14h30 : Briefing course 18km
- 14h45 : Départ course 18km
- 16h45 : Remise des récompenses des 2 courses.

Résultats sur <http://runbikecaskftri.sportblog.fr>



Avancement travaux Nouvelle Ecole.



- Les planchers hourdis sont posés à 80 % sur l'école.
- Le bétonnage de la dalle de compression débutera cette semaine, elle sera réalisée en 3 phases.
- Pour le restaurant actuellement l'élévation des vides sanitaires est terminée.
- Le plancher hourdis et les réseaux de la cantine seront posés courant février.
- On estime que 50 % de l'élévation de l'école en maçonnerie sera réalisée fin février.
- Courant mars début des charpentes.



Charentilly



L'Echo du Village

Février 2011

INFOS PRATIQUES

La Mairie

1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly



Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**Extraits de quelques décisions
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 24 Janvier 2011



**PERMIS DE DEMOLIR ET DECLARATION PREALABLE POUR
L'EDIFICATION D'UNE CLOTURE DANS LE CADRE DE L'AP-
PROBATION DU P.L.U.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de soumettre à déclaration préalable les travaux d'édification d'une clôture.
- Décide de soumettre à permis de démolir les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.
- Décide d'appliquer ces deux dispositions sur l'intégralité du territoire de la commune.

ACQUISITION DE TERRAIN A M. BRAULT

Aujourd'hui, M Brault a donné son accord pour céder à la commune des terrains parmi lesquels sont ceux correspondant aux emplacements réservés du P.L.U. de la commune et destinés à créer des chemins doux. L'ensemble de ces terrains, pour environ 2561 m2 seront cédés au prix net vendeur sur la base de 1,50 €/m2 soit 3 842 € environ. La surface à prendre en compte sera celle constatée après bornage contradictoire exécuté à charge de la commune. Ces terres étant actuellement cultivées par un agriculteur, l'indemnité d'éviction contractuelle destinée à ce dernier sera également versée par la commune à M. Brault, elle représente environ 1 754 €.

Le Conseil municipal, (Votants : 14 ; Pour : 11, Contre : 1, Abstention(s) : 2) décide de l'acquisition des terrains .

**AMENDES DE POLICE, POURSUITE DE L'AMENAGEMENT
SECURITAIRE AUX ABORDS DE LA FUTURE ECOLE.**

Dans le cadre de la construction de l'école, il convient de poursuivre l'aménagement sécuritaire par la création d'un trottoir rue des Mailleries revêtu et éclairé jusqu'à son intersection avec la rue de la Croix Saint Jean. Il est proposé l'engagement de cette tranche de travaux selon l'estimatif proposé pour une somme de 53 680€ H.T.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter l'aide au taux le plus élevé possible afin de mener à bien l'opération.
- Charge M. le Maire de constituer le dossier d'aide, et d'en faire dépôt au Département pour instruction.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE MONSIEUR LE SE-
NATEUR POUR LA REALISATION D'UN AMENAGEMENT SE-
CURITAIRE DE VOIRIE.**

Dans le cadre des travaux sécuritaires d'aménagement de la rue

des Mailleries liés à la construction de la nouvelle école, Le Conseil municipal sollicite une subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur Leclerc, Sénateur.

L'estimation des coûts des travaux s'élève à 123 708€ H.T. incluant l'aménagement de la rue des Mailleries, des parkings de la future école et du stade municipal jusqu'à son intersection avec la rue de la Croix Saint Jean, l'objet des travaux étant un aménagement urbain et paysager.

RAPPORT ANNUEL 2009, ASSAINISSEMENT EAUX USEES.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le présent rapport 2009 relatif au service public « assainissement collectif eaux usées ».
- Dit que ce rapport est destiné à l'information des usagers qui peuvent le consulter aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE DE DECLARATION D'INTERET GENERAL ET L'AUTORISATION « LOI SUR L'EAU » DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CHOISILLE ET DE SES AFFLUENTS.

La Préfecture d'Indre et Loire, par arrêté du 29 novembre 2010, a ouvert une enquête publique en vue d'obtenir la déclaration d'intérêt général et l'autorisation « Loi sur l'Eau » des travaux de restauration de la Choisille et de ses affluents demandées par le Syndicat d'aménagement de la Choisille et de ses affluents. Cette enquête s'est déroulée du 20 décembre 2010 au 14 janvier 2011 dans toutes les communes membres du Syndicat. Le Conseil municipal, émet un avis favorable à la demande de déclaration d'intérêt général des travaux de restauration de la Choisille et de ses affluents.

**MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIEIL : ADHESION DE
LA COMMUNE DE CHATILLON SUR INDRE, PRISE DE COM-
PETENCE « ECLAIRAGE PUBLIC » ET AUTRES MODIFICA-
TIONS.**

Le Comité syndical du SIEIL a approuvé par délibération du 2 décembre 2010 les modifications de ses statuts qui portent notamment sur l'adhésion de la commune de Châtillon sur Indre et la prise de compétence éclairage public.

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts du SIEIL.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Commission voirie :

Parmi les sujets traités : Pont de la rue des Mailleries et le Chemin du Baquet.

Commission bâtiments :

Dans le cadre du renouvellement des chaises de la salle Madeleine Guillemot, le Conseil municipal accepte l'offre présentée par la société VEDIF

pour un coût de 4 993€ TTC, soit la fourniture de 200 chaises ainsi que 3 diables de transport.

COMPTE-RENDU DES EPCI

Projet éducatif « Jeunes »

Les objectifs du projet initié par la CCGC par l'intermédiaire de son service « Jeunesse » sont exposés au conseil. Une rencontre parents adolescents et CCGC est fixée le vendredi 4 février.

Commission salle des Quatre Vents.

Bonne fréquentation du public lors des derniers spectacles. Une réflexion est menée sur les tarifs de location à venir.

Syndicat de Gendarmerie.

Lors de la dernière réunion du 13 décembre ont été abordés le bail de location des biens de la Gendarmerie, le suivi du dossier administratif lié à la remise en état des bâtiments ayant subi des dommages sur leurs infrastructures. La participation de la commune aux frais de fonctionnement du Syndicat pour 2011, s'élève à 3 510 €.

QUESTIONS DIVERSES :

M. le maire revient sur la présentation des vœux à la population du dimanche 16 janvier. En complément des remerciements qu'il avait adressés à Valérie Bouin et Patrick Lehagre, il en profite pour adresser ses sincères remerciements à Yvette Dutertre pour l'important travail réalisé dans sa fonction «urbanisme» ainsi qu'à Jacques Motard dans sa fonction « voirie – réseaux divers »

Feu d'artifice 2011 :

Le feu d'artifice sera tiré du stade le samedi 9 juillet prochain. Il sera sonorisé pour un coût identique à l'an dernier. Une réunion destinée à l'organisation de cette soirée est prévue avec les responsables des associations le mercredi 2 février en mairie.

Population :

Dans le cadre des enquêtes de recensement de 2006 à 2010, l'INSEE d'Orléans nous fait parvenir la population légale en vigueur au 1er janvier 2011, à savoir :

- Population totale 1 093

Prochaine réunion du Conseil municipal

La prochaine réunion du Conseil municipal prévue le lundi 21 février est repoussée au 23 février 2011 à 20 heures 30, salle de la mairie.



(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils

